



Pro Velo

TRIDÉE  
CONSEIL EN MOBILITÉ DURABLE



COMITE CONSULTATIF DE LA MOBILITE  
CCM  
Procès-verbal de la réunion n°2 du 21 juin 2021

Nom	Titre	P : présent A : Absent Exc : excusé
<b>Présidente</b>		
M. Laroche	Echevine de la Mobilité	P
<b>Pro Vélo</b>		
Marik Lahon	Pro-vélo	P
Chloe Mispelon	Tridée	P
<b>Membres du Conseil communal</b>		
S. De Wevere	Liste du mayer	Exc
JC. Jaumotte		Exc
X. Marichal	Ecolos	P
M. Charlier	Oxygène	P
S. Yahia	PluS	A
<b>Société civile – représentants des citoyens (10)</b>		
A. Van Hove		Exc
C. Thays		P
M. Depoortere		P
N. Delbar		Exc
G. Lefebvre		P
G. Lefèvre		P
V. Koelsch		Exc
J. Simon		P
B. Godart		Exc
N. Moonens-Vandam		A
<b>Associations locales Stéphanoises</b>		
G. Detroz	asbl 10 de conduite	Exc
J-L. Closset	GRACQ Locale stéphanoise	P
F. Maillez	Patrimoine stéphanois asbl	A
P. Walgraffe	Atelier Vélos	P
<b>Autres instances</b>		
Verniers Harald	Représentant de la Zone de Police	A
Olivier Robben	Conseiller en mobilité de la Police	A
F. Letroye	Représentant de la DGO1 - Direction des routes ;	Exc
JM Jadot		P
	Représentant du SPW-DGMI (Direction de la planification de la mobilité)	
	Représentants du SPW-DGMI (Direction territoriale des routes et Direction des déplacements doux)	



	Représentants du SPW-DGO4 (Direction extérieure de l'aménagement du territoire et Direction centrale)		
	un représentant de la SRWT		
	un représentant du groupe TEC		
	un représentant du groupe SNCB		
B. Trigalet	un représentant de la CCATM		<b>P</b>
	tout autre représentant nécessaire au traitement d'un dossier en particulier		
<b>Représentants des services communaux</b>			
S. Thiébaud	CeM communale – Chef de division technique		<b>P</b>
A. Ballant	Service travaux		<b>P</b>
V. Dessy	Service urbanisme		<b>Exc</b>

### 1. Présentation

- PV de la réunion n°1 transmis par mail ce jour avec corrections
- Réunion spécifique WaCy ciblée « audit » qui sera présentée par Pro-vélo avec enregistrement de la réunion dont voici le lien [zoom\\_0.mp4](#)
- Souhait de fixer des réunions avec plus de délai afin d'avoir le maximum de présence mais la situation nous a forcé à faire aussi vite
- Il y aura 4 réunions spécifiques à l'audit dont celle-ci
  - o Un investissement sera indispensable à chacune des 3 prochaines réunions concernant l'audit Wallonie cyclable. Nécessité de transmettre votre souhait de participation active à ces réunions/visite de terrain par mail à [sth@court-st-etienne.be](mailto:sth@court-st-etienne.be) pour lundi 28 juin au plus tard en indiquant vos périodes disponibles et les créneaux horaires dans le mail. Un doodle sera ensuite réalisé entre les personnes participant à ce groupe de travail.

### 2. Approbation du PV de la réunion du comité de suivi

PV corrigé transmis ce jour. Il sera validé lors de la prochaine réunion CCM

### 3. Objet de la réunion

Présentation des missions de Pro-vélo + partenaire Tridée – conseil en mobilité en Belgique (bureau d'études)

Présentation par Pro-vélo dont power point en annexe au présent PV reprenant :

- Objectif de l'audit
- Différentes étapes prévues
- Prochaine étape

#### 1) Objectif :

- a) Evaluer le niveau de la politique cyclable.
  - 1. L'observation d'une augmentation de l'utilisation du vélo est indéniable.



Pro Velo

TRIDÉE  
CONSEIL EN MOBILITÉ DURABLE



2. En 2020 : 600.000 vélos ont été vendus en Belgique (1/20 belge)
  3. L'audit se concentre sur la pratique du vélo utilitaire (domicile-travail/école/commerces)
    1. Il y a des enjeux environnementaux, santé public, etc
  4. Pro-vélo et Tridée accompagnent le pouvoir public dans cette volonté complexe de développer la pratique du vélo en l'intégrant dans les autres modes de transport.
- b) Méthode utilisée est Bypad : c'est une méthode autrichienne qui va faire un état des lieux en tenant compte de la pratique du vélo mais aussi de la sensibilisation, la coordination entre les institutions, etc.
- c) Cela se veut être un audit participatif en intégrant toutes les parties prenantes : politique, administrations, usagers
  1. Pour assurer une réussite de l'audit, il y a un besoin de s'investir.
- d) Aboutir à des pistes d'actions cohérentes, ambitieuses et portées par le groupe de travail
- 2) Phasage :
- a) Basé sur le cercle vertueux qui assure l'aboutissement des actions :
  1. Evaluation de la planification avec l'ensemble des parties
  2. Qu'est-ce qui existe en matière de politique cyclable (stationnement vélos, moyens financiers, etc.)
  3. Réalisation sur terrain (infrastructures mais aussi promotion, éducation, communication)
  4. Evaluation des actions sur le long terme
- 3) Déroulement :
- a) 1 réunion de lancement : celle du jour
- b) 2<sup>ème</sup> réunion : visite de terrain à vélo

Visite avec les membres du GT durant 2h30 à vélo afin de voir ce qu'il en est sur le territoire.  
A l'issue de cette visite chacun devra répondre à un questionnaire.

1. Principe du questionnaire :

7 questions avec différents niveaux (de 1 à 4) seront posées afin de se comparer par rapport à d'autres ville/commune et voir le niveau ressenti de chacun en matière de politique cyclable sur le territoire.

Exemple : quel est le niveau de CSE en matière de stationnement vélo. Différents niveaux seront proposés avec une hiérarchie d'avancement. Plus le chiffre est élevé plus la situation est ambitieuse et avancée. Si le niveau 1 n'est pas rempli, le niveau 2 ne peut être atteint.

Si certains ne peuvent répondre, ce n'est pas grave et c'est aussi l'intérêt du questionnaire. Il est important de voir les connaissances ou la vision de chacun de la situation.

Lors de la réunion suivante il y aura consensus à trouver



Pro Velo

TRIDÉE  
CONSEIL EN MOBILITÉ DURABLE



L'objectif principal est la concertation. Pro-vélo va synthétiser l'ensemble des réponses et sera la base de la réunion suivante.

c) 3<sup>ème</sup> réunion : le consensus

Sur base de la synthèse, il faudra débattre de chaque point avec l'ensemble du groupe de travail afin de trouver le consensus du niveau de la politique cyclable communale en accord avec la réalité de terrain. La cote n'est pas essentielle mais le débat qui en suivra le sera.

Le processus participatif est essentiel, il est demandé de bien motiver les réponses afin de bien alimenter les débats.

d) Dernière réunion : proposition d'actions

La finalité de tout ce travail est de faire apparaître les forces et les faiblesses de la politique cyclable. A l'issue, un rapport d'audit va être rédigé comprenant le plan d'action qui va être présenté lors de la dernière réunion.

Les actions devront faire sens pour l'ensemble du groupe de travail, afin d'être portées par l'ensemble du groupe et se donner les chances de la réussite de cette politique.

Planning du travail proposé : 3 mois pour l'ensemble de la mission suivant le marché public. Chaque personne qui s'engage dans la démarche devra assurer son implication jusqu'au bout du processus, c'est très important.

3 réunions seront organisées entre maintenant et fin septembre d'une durée approximative de 2h30/réunion.

Prochaine étape :

Visite de terrain : circuit à préparer par l'échevine et la Cem (conseillère en mobilité) mais les suggestions sont les bienvenues afin de voir les points noirs, les zones faciles, les points de liaisons, etc ?

Une question souvent posée, quelle est la différence entre le Vélo utilitaire et de loisir ?

Cet audit va se focaliser sur le vélo utilitaire, c'est-à-dire celui utilisé entre le domicile et le lieu de travail ou pour aller à l'école ou encore vers les commerces.

Le vélo loisir est celui du dimanche et de la balade. Cette vision ne sera pas étudiée même si les Ravel ont cette double utilité des 2 modes d'utilisateurs, dans ce cas il sera évidemment abordé.

#### 4. Questions/réponses :

- Possibilité de présenter les initiatives du GRACQ ? Présentation à Pro-vélo ?

Pas aujourd'hui mais peut les transmettre afin de les intégrer et s'il y a des points noirs les intégrer à la visite.

Un lien est transmis en séance dont le voici : <https://drive.google.com/file/d/0B-b2eDurOcfzSVZqZHV4U0tpT3M/view?resourcekey=0-LJW8lr2xR5rDYmONymltYA>

- Comment s'intègrent les ateliers et actions de réparation/entretien dans ce projet ?



Pro Velo

TRIDÉE  
CONSEIL EN MOBILITÉ DURABLE



Pro Vélo est surtout connu en Wallonie pour ses actions de sensibilisation mais dans le cadre du processus Bypad, nous travaillons comme un bureau d'étude et nous nous focalisons sur les politiques cyclables en général, les actions de sensibilisation en font partie. Ce n'est pas le but de ce processus de remplacer les actions ou ateliers déjà en place.

- Malgré l'accent vélos, y a-t-il une réflexion avec les autres usagers ?

Les pistes d'action devront reprendre l'ensemble de bon aménagement suivant la morphologie du territoire, du type de voirie (régionale/communale), etc.

Pour tout type de voirie, des aménagements sont relativement fixés (gabarit, trafic, vitesse, etc).

La Région veut promouvoir le principe STOP – confort piétons, puis cyclistes, puis transports en commune et enfin les voitures, cfr PV n°1.



L'analyse de terrain va montrer les difficultés et nous devons être créatif dans les actions afin de répondre aux attentes du territoire.

- Quels sont les moyens d'évaluation utilisés pour fixer les types de transport à développer ?

Dans le cadre de cet audit on ne réalise pas de comptages mais on utilise les données existantes. Une des pistes d'action peut être orientée sur la collecte de données. Cet aspect est repris dans le questionnaire

Des comptages spécifiques vélos sont prévus dans le cadre de Wacy et seront donc mis en place prochainement.

- Y a-t-il une enquête prévue pour voir de quoi les gens ont besoins pour prendre leur vélo ?

Pro-vélo a déjà réalisé ce type d'enquête à Bruxelles.

Il y a également des enquêtes réalisées à l'échelle nationale (universitaire) dont voici un lien :

[https://www.gracq.org/sites/default/files/enquete\\_sur\\_les\\_freins\\_au\\_developpement\\_du\\_velo\\_a\\_liege\\_gracq\\_2018.pdf](https://www.gracq.org/sites/default/files/enquete_sur_les_freins_au_developpement_du_velo_a_liege_gracq_2018.pdf)

- Est-ce que tous les types de public sont pris en compte ? (Enfants, adultes, etc)

Pour les enfants, il y a un volet déplacement scolaire de prévu.

Le type de destination est tenu en compte dans l'audit (commercial – travail- etc)

L'aspect intermodal sera étudié (d'où les besoins en stationnements divers) – faire collaborer le vélo avec les autres modes.



Pro Velo

TRIDÉE  
CONSEIL EN MOBILITÉ DURABLE



Par contre il n'y aura pas d'étude spécifique à chacun mais seront intégrés dans les thématiques.

- Court-Saint-Etienne a 3 gares et une bonne offre en infrastructures scolaires donc un potentiel de développement.

En effet ces structures vont être abordées, chacun va apporter ses idées au cours de l'analyse participative.

#### **4. Planning :**

Le souhait est d'avancer au mieux au plus vite donc les réunions spécifiques concernant l'audit Wallonie Cyclable seront programmées en juillet/août et septembre.

Lorsque vous introduisez votre volonté de participer à ce groupe de travail spécifique auprès de Sylvie à l'adresse [sth@court-st-etienne.be](mailto:sth@court-st-etienne.be), indiquez les périodes disponibles et les créneaux horaires dans le mail afin d'avoir un premier aperçu des disponibilités. Un doodle sera ensuite réalisé afin de trouver un moment qui corresponde au maximum de personnes dans ce groupe de travail.

Même durant les congés, la visite est intéressante même s'il y a moins de circulation. Ce critère est pris en compte dans l'évaluation.

#### **5. Fin de la réunion**

La réunion s'est terminée à 17h10

La prochaine réunion sera fixée par mail pour la visite de terrain

#### **6. Transmis PV**

Toutes remarques ou corrections peuvent être envoyées par mail à « [mobilité@court-st-etienne.be](mailto:mobilité@court-st-etienne.be) » dans les 5 jours de la réception.

Passé ce délai le PV est considéré comme accepté.